



DANS L'OEIL D'ETHNA

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION SANTE ET ETP

[CNR et ETP] In fine, quelle place pour l'éducation en santé et l'ETP dans la synthèse des travaux du CNR ?

« L'objectif était de recueillir des propositions pour améliorer notre système de santé et formuler des pistes d'actions concrètes pour construire ensemble des solutions nouvelles »
« 47 ateliers ont été organisés en Région Nouvelle Aquitaine en novembre et décembre 2022 »
(source : ARS-NA <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/synthese-et-contributions-des-rencontres-cnr-sante-en-nouvelle-aquitaine-en-octobrededecembre-2022>)

Le ton est donné : la consultation s'est faite sur tout le territoire, 48 réunions (47 ateliers et 1 synthèse) se sont tenues en l'espace de 2 mois, les avis de tous (professionnels, élus et citoyens) ont été recueillis et une synthèse a été transmise au ministère.

L'exercice démocratique a eu lieu et moult communications pour le faire savoir ont été diffusées.

Bref, le job est fait.

Mais quid de la place de l'éducation en santé et de l'éducation thérapeutique dans le document final ?

En quoi est-ce un axe légitime dans la politique de santé ?

L'éducation en santé et l'éducation thérapeutique ont été identifiées comme des leviers majeurs et essentiels pour répondre à 3 des 4 « grands défis » proposés à la réflexion lors de la concertation :

Thématique 4 : créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que la prévention entre dans le quotidien des Français

Thématique 3 : mobiliser les leviers territoriaux d'attractivité pour les métiers de la santé

Thématique 2 : garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés



DANS L'OEIL D'ETHNA

Quel est le poids de cette proposition ?

Elle a été portée par :

8 départements sur 12 (29 ateliers)

5 structures (l'Académie Nationale de Médecine ; URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine ; Nouvelle-Aquitaine FranceAssos Santé ; L'Agglo d'Agen et le Conseil du Val de Garonne)

Comment cela est-il traduit dans la synthèse du CNR ?

Le développement de l'Education Thérapeutique du Patient et la révision de son financement ont été cités parmi des solutions pour répondre à la thématique 4 et recentrer l'action publique sur le préventif et non le curatif.

Par ailleurs, cette solution n'a pas été retenue pour être travaillée et développée lors de la réunion de coconstruction et synthèse du 16 décembre 2022.

Est-ce suffisant pour actionner ces leviers fondamentaux que sont l'éducation en santé et l'éducation thérapeutique du patient ?